

**MAIRIE DE VALBELLE
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE**

N°61/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf octobre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON, GONNET, RENON, Messieurs VADOT, GROS, RAPHAELIAN, DAUMAS et RICHAUD.

Absent excusé : Monsieur CHAUVEAUX

Convocation et affichage : 22/10/2024

Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9.

Nombre de membres présents : 8.

Objet : DEVIS DIVERS TRAVAUX

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de divers travaux nécessaires pour mettre en conformité l'aire de jeux pour enfants et le terrain de foot.

Ces travaux consistent d'une part à changer les dalles amortissantes sous le toboggan et à revoir l'emboîtement des barres de football.

Il présente le devis de l'entreprise SIMLAC se monte à 700 €HT, la commune fournissant les dalles.

Monsieur le Maire invite les conseillers à délibérer sur cette affaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **approuve les travaux de mise en conformité de l'aire de jeux pour enfants et du terrain de foot ;**
- **valide le devis de l'entreprise SIMLAC pour un montant de 700.00 €HT pour la réalisation de ces travaux ;**
- **autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, VALBELLE le 31 octobre 2024.

Le Maire,

Pierre-Yves VADOT

Le secrétaire

Raymond GROS

